

Le Petit Journal de Montbrison



Au sommaire

CR du Conseil municipal	Page 1 à 2
Infos Mairie	Page 2 à 3
Carnet de deuil	Page 3
Balade de vignes en vin	Page 3
Café du Centre	Page 3
Fête votive	Page 4

MÉMENTO

- **Jeudi 10 août :**
Balade de vignes en vin
- **Samedi 12 août :**
Concert au Centre
- **Mardi 15 août :**
Assomption
- **1, 2 et 3 septembre :**
Fête votive

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 juillet à 19H00

Excusés : Denis RAMBURE, Erik RUNGETTE, Florence PERRET, Maxime LAURENT (pouvoir à Josette BERAUD)

Secrétaire de séance : Séverine MAILLOT

Ordre du jour :

- Logement communal du stade
- Indemnité au comptable du Trésor
- CDG 26 – Service de remplacement
- CCEPPG – Convention Voirie
- Subvention aux associations
- Centre Médico-scolaire
- Cimetière – Règlement
- Complémentaire santé communale
- Ad'AP
- Questions diverses

LOGEMENT COMMUNAL DU STADE

Le dossier de l'architecte n'étant pas parvenu à temps, ce sujet sera remis à l'ordre du jour du prochain conseil.

INDEMNITE AU COMPTABLE DU TRESOR

Suite à la fermeture de la Trésorerie de Grignan, les indemnités de conseil et de confection des documents budgétaires doivent être attribuées à

l'inspecteur divisionnaire responsable du Centre des Finances Publiques de St-Paul-Trois-Châteaux.

Le Conseil décide d'attribuer à Mme FAURE une indemnité au taux de 100 %, comme précédemment.

CDG 26 – SERVICE DE REMPLACEMENT

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Drôme propose de mettre à notre disposition des agents formés par eux pour effectuer des remplacements dans les collectivités en cas d'absence d'agents titulaires pour causes diverses (maladie, maternité, congés divers...). En cas d'utilisation de ce service, une convention serait alors signée. Le coût serait de 10 % des sommes engagées.

Accord du Conseil municipal.

CCEPPG – CONVENTION VOIRIE

Madame le Maire expose au Conseil municipal que, dans le cadre de la mutualisation des travaux de voirie par la Communauté de Communes Enclave des Papes / Pays de Grignan dont le sujet a été débattu en conseil du 20 mai, onze communes sont favorables à la réalisation d'un

groupement de commandes pour un marché de travaux de voirie.

Une convention constitutive nous est proposée. La mission de coordonnateur serait assurée par la Commune de Valréas. La rémunération pour cette mission serait de 183,33 €. La Communauté de Communes aurait en charge de suivre le montant des commandes établies par chaque commune et l'évolution des montants.

Le Conseil municipal autorise Mme le Maire à signer la convention.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Les subventions suivantes vont être versées aux associations :

- Club « La Souleñado » : 1 000 €
- Association « Les Amis de St Blaise » : 155 €
- Association Montbrison Archéologie Culture Tourisme : 155 €

CENTRE MEDICO SCOLAIRE

Mme le Maire expose au Conseil municipal que le Centre médico-scolaire de Pierrelatte doit remplacer son ordinateur de bureau devenu obsolète. La participation demandée est de 0,20 € par élève.

Accord du Conseil municipal.

CIMETIERE – REGLEMENT

Suite à la procédure de reprise des concessions à l'abandon, des demandes pour racheter des places ont été reçues. Les emplacements devant être vendus vides et propres, Mme le Maire a fait établir un devis. Le coût est de 900 € minimum.

Le Conseil considère que c'est trop élevé et décide qu'aucune concession reprise ne sera revendue.

L'espace obligatoire entre chaque tombe étant de 30 cm, le Conseil décide de fixer la largeur des tombes de 1,20 m dans le nouveau cimetière.

COMPLEMENTAIRE SANTE COMMUNALE

Nous avons été contactés par la compagnie d'assurances AXA qui propose une complémentaire santé communale à des tarifs négociés à - 30 %.

Intéressé par cette proposition, le Conseil charge Mme le Maire de demander à son contact qu'une information soit lancée en septembre.

AD'AP

Afin de permettre l'accessibilité des bâtiments publics par les personnes à mobilité réduite, un plan incliné va être commandé auprès de la Sté HandiNorme pour un montant de 239,58 € TTC.

QUESTIONS DIVERSES

* Voirie 2017 - Chemin de la Limite :

La 1^e partie des travaux va être réalisée avec la Commune de Valréas pendant l'été. Le montant s'élève à 17 090 € HT soit 8 545 € par commune.

* Ecole :

Une nouvelle enseignante est nommée à notre école à partir de la rentrée de septembre.

Une personne s'est proposée pour donner des cours de civisme dans le cadre des activités périscolaires pour un montant de 25 € les 45 mn.

Le Conseil décide d'attendre une réunion d'information de rentrée avant de prendre une décision.

La séance est levée.

Les Conseillers municipaux.

Le Maire.

INFOS MAIRIE

RISQUES D'INCENDIE

Depuis juillet, le département de la Drôme connaît un risque de feux de forêts de niveau très élevé. Nous vous rappelons les consignes de sécurité à respecter :

- il est interdit d'incinérer tout objet et de brûler des végétaux,
- ne pas allumer de feu en forêt ni à moins de 200 mètres de la forêt,
- ne pas fumer en forêt,
- ne pas jeter de mégots par la vitre de la voiture,
- ne pas faire de barbecue en forêt,

- camper uniquement dans les lieux autorisés, sécurisés et protégés,

- respecter toutes les consignes de sécurité en forêt,

- rester éloigné d'un feu de forêt.

En cas de départ de feu, prévenir les pompiers en composant le 18 ou le 112, en précisant le lieu et si possible l'importance du sinistre.

FERMETURE SECRETARIAT (rappel)

Le secrétariat de mairie est fermé pour les vacances d'été jusqu'au 11 août 2017.

Réouverture le lundi 14 août 2017 à 10 heures.

NUMEROTATION

Toutes les personnes dont le numéro n'a pu être posé pour cause d'absence sont invitées à venir le retirer en mairie à partir du mois de **SEPTEMBRE 2017**.

Pour les grincheux qui ont râlé, je rappelle que c'est un service **pour eux**. Dommage qu'ils ne l'aient pas compris.

Le Maire.

CARNET DE DEUIL

Mr. René Brunel est décédé à l'âge de 82 ans.
L'équipe du Petit Journal présente ses condoléances à sa famille.

LA BALADE DE VIGNES EN VIN.**Montbrison sur Lez**

L'Amicale Montbrisonnaise vous invite à participer à la balade
le jeudi 10 août 2017.

La promenade familiale dure environ 1 heure.

Au retour, vous pourrez déguster quelques vins des Côtes du Rhône de nos producteurs.

Rendez-vous à 17h45 au parking du jeu de boules, près de la mairie.

Départ à 18 heures. Retour vers 19 heures et dégustation.

A 20h repas à l'école, ouvert à tous, promeneurs et non promeneurs.

**Menu :**

Salades de saison

Grillades

Fromage

Dessert

Café

Prix du repas : 15 €

(gratuit pour les moins de 10 ans).

Vins non compris.

Réservation au repas souhaitée auprès de
Christine Rambure au 06 81 00 71 45.

Venez nombreux !

CAFÉ DU CENTRE

Resto/concert

POWERAGE

Plays

AC/DC

Samedi 12 Août 21H30



MONTBRISON SUR LEZ

FÊTE VOTIVE 1, 2 ET 3 SEPTEMBRE 2017

Vendredi 1^{er} septembre

20H00 Soupe au pistou, fromage, dessert, vin, café 18€
Soirée dansante avec « Tropics Animation »

Samedi 2 septembre

15H00 Concours de pétanque
Prix 250€ + mises

21H00 Bal « Tropics Animation »

22H00 Feu d'artifice (suivant météo)

Dimanche 3 septembre

8H00 Marche de la santé (6 et 12km)
Inscriptions à la mairie de 8h à 11h : 3€

12H30 Arrivée de la marche
Apéritif – (A la salle des fêtes en cas de pluie)

14H30 Démonstration 1^{ers} secours (défibrillateur, extincteur...)

15H00 Concours de pétanque
Prix 250€ + mises

Attractions foraines durant tout le week-end
Restauration – Buvette sur place

Renseignements et réservations au repas
Christine Rambure au 06-81-00-71-45

Prochain numéro du petit journal le **mercredi 6 septembre 2017**

Dépôt des articles (impératif) avant le lundi 28 août 2017 à 19h30

Rappel de l'adresse du petit journal de Montbrison:

Le Petit Journal de Montbrison - La Mairie - 26770 Montbrison sur Lez

Vous pouvez également nous faire parvenir vos articles par

email : redaction@petit-journal-montbrison.com

et consulter le petit journal sur site Internet : www.petit-journal-montbrison.com

Webmaster créateur : Alain MONTLAHUC - webmaster@petit-journal-montbrison.com : Joël MAILLOT

Le petit Journal de Montbrison N° ISSN: 1270 -1998 Responsable Rédaction: Séverine MAILLOT